Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abenne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gasette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES:

Première insertion10 centins par ligne Denxième insertion, etc ... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libé-

Coux qui désirent s'adresser toutipe ciculièrement aux cultivateurs pour la veuté : e terres instruments d'agriculture, etc., converont avantageux d'amoncer dans ce jour al.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St. Rochide Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes.

ABONNEMENT :)

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la premiere Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

S ABONNAMENT \$1 PAR AN.

\$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine: La jeunesse de Pie IX.—La situation ac-tuelle du Saint-Siège à Rome.—Faveurs attribuées à l'inter-cession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.—Monument à la mémoire du très-regretté feu Mgr C.-F. Cazeau —Cercles agricoles établis à St-Augustin et à la Pointe-aux-Trembles, dans le comté de

Causerie Agricole: Soins à donner aux animaux domestiques, dans le plus grand intérêt pécuniaire et moral de l'homme (Suite et fin).—Distribution de la nourriture au bétail.—Engraissement du bétail.—Pâturage du bétail.

Sujets divers : Fête religiouse et agricole à St-Alexandre-de-Kamouraska (Suite): Causerie agricole faite par M. A.-E. Bar-nard, directeur de l'agriculture de la province de Québec.— La ventilation des écuries.—Soins à donner aux vieux arbres fruitiers.—Explication d'un instinct des abeilles.

Choses et autres: Opération chirurgicale faité avec le plus grand succès par M. le Docteur C.-E. Lemieux, à l'Hopital de la Marine, à Québec.—Culture de la vigne sur la ferme de Qué-bec, à St Joachin.—Manque d'ouvrage aux Etats-Unis.— L'exportation de légumes aux Etats-Unis.—Betteraves à sucre à Coaticook.

Recettes: Manière d'enlever le goût de moisi aux futailles, et au vin qui en est altéré.-Mastic pour enduire les tuyaux destinés à conduire l'eau.

A nos abonnés redardataires.—Nos remerciments nos plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, dans dans le cours de la semaine, le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la Gazette. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous faire parvenir ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevrions au-delà de mille piastres: ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la Gazette,, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la Gazette, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

La jeunesse de Pie IX.—Un correspondant du Courrier de Bruxelles donne ces détails intéressants sur la jeunesse de Pie IX, qu'un libelle odieux outrage si ignominieusement:

Je crois utile de publier les informations suivantes que j'ai pu me procurer, dans la patrie même de Pie IX, à Sinigaglia, à l'occasion d'un sejour récent que j'y ai fuit. Là, j'ai connu un vénérable vieillard, du nom de Giovanni Romagnoli, né le 10 mai 1792, par consequent trois jours avant Pie IX. D'ailleurs, il est encore robuste et plein de vie, et rien ne manque à l'étonnante lucidité de son intelligence. Je l'ai interrogé sur la jeunesse de Pie IX, et ses yeux ont brillé d'indignation lorsque je lui ai cité le titre du libelle paru à Montpellier. "J'ai vu grandir, m'a t-il dit, dans cette ville de Sinigaglia, le jeune comte de Jean-Marie de Mastaï Il m'honorait de son amitié, et je vous assure que, bien qu'il fût d'un caractère très-vif, jamais il ne dépassait les bornes de la convenance et de la saine morale.

"Au reste, il fréquentait les églises, secourait les pauvres, s'approchait volontiers des sucrements avec une piété exemplaire; en un mot, il sevait se montrer dans toute la force du terme un chrétien pratiquant: Enfin, jusqu'à l'âge de vingt trois ans, c'est-à dire jusqu'à l'époque où il se décida à embrasser l'état ecclésiastique, il resta sous la surveillance d'un sage mentor, le chanoine Piazzoli, envers lequel il a toujours gardé une affection particulière." Voici d'ailleurs un argument de fait d'où il résulte, à l'évidence, que la jeunesse de Jean Marie de Mastaï n'a pu être telle que 'ont dépeinte des romanciers de galère.

"Sitôt qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique et avant même d'avoir reçu la prêtrise, il parut sur les places publiques et dans les rues de Sinigaglia pour prêcher des missions. On le vit alors enflummé du meilleur zèle pour le salut des âmes, et sa parole toucha des cœurs depuis longtemps endurcis dans le

crime. Le souvenir de ce premier apostolat vit en core à Sinigaglia, et l'on y montre les endroits que le fervent lévite choisissait de préférence pour précher en public. Plusieurs fois il revint à Sinigaglia comme évêque et cardinal, et il se plut à converser avec les amis de sa première jeunesse et à les combler de bionfaits. Il y reparut aussi après son élévation au pontificat et il multiplia les témoignages de sa munificence en faveur des institutions de charité de sa ville natale Or, cela prouve qu'il pouvait bien s'y montrer sans avoir à rougir des égarements imaginaires que d'infames écrivains ont voulu attribuer à sa jeunesse Il est de fait que sa mémoire est restée en bénédiction à Sinigaglia, aussi bien pour les œuvres de son premier apostolat que pour les bienfaits qu'il lui a été donné, dans la suite, de répandre sur sa patrie. Par conséquent, si en ce lieu où l'on a pu le connaître d'abord et de plus près, il ne reste que d'excellents souvenirs, comment ne pas s'indigner devant les viles calomnies par lesquelles on voudrait ternir sa mémoire à jamuis vénérée? Comment no pas admirer, au contraire, la suite d'une vie évidemment prédestinée par la Providence et si féconde en actes qui attestent la plus fidèle correspondance aux grâces d'en haut ? "

- Le Monde de Paris publie cet entrefilet sous la signature de son rédacteur en chef:

" Nous avons avons déjà signalé la situation péril leuse faite au Saint Siége par les menées révolutionnaires, lesquelles sont encouragées ou tout au moins tolérées par le gouvernement italien. Des nouvelles récentes, que nous recevons de Rome, confirment tout ce que nous avons déjà dit et nous font connaître une aggravation sensible de l'état des choses.

" Des comités révolutionnaires sont organisés dans toute l'Italie pour demander l'abolition de la loi des garanties; à Rome même, toutes les semaines, se tiennent des réunions publiques où l'on vote l'occupation du Vatican; la presse radica'e outrage chaque jour impunément le Saint Siège et la personne même du Pape; enfin, partout des menaces sont publiquement proférées contre le Pape et les Card naux. Le gouvernement n'ignore rien de tout cela, et s'il n'est il en est le complice.

"On n'en saurait d'ailleurs douter quand on le voit déclarer officiellement qu'il considère la question du Saint Siège comme une question purement italienne! Le journal l'Italie, seuille officieuse, dans une note évidemment inspirée et où elle commente la circulaire de M. Mancini, ose imprimer les lignes suivantes :

Nos rapports avec le Vatican sont des rapports " d'ordre purement intérieur; aucun Etat du monde " catholique ou non n'a absolument rien à y voir. Voilà "un point fondamental bien établi; la loi dos garan-"lies relève du droit constitutionnel italien, et non " pas du droit des gens. L'honorable Mancini a excel-" lement fait en rappelant à tout le monde cette véri-۳۶tó.

" A ce point de vue, nous sommes heureux que les " incidents de la nuit du 13 juillet soient venus four-" nir all'Italie et à l'Europe l'occasion de dissiper une fois pour toutes les illusions et les prétentions En consequence, le Saint Pore désire que nous ma-du parti clérical. Si le Saint-Père a des quéstions à nifestions en son nom la vive satisfaction par lui " régler sur sa situation vis à-vis de l'Italie, il sait à qui léprouvée pour cet hommage rendu à Sa Dignité et à

" il doit s'adresser; il n'a devant lui que le gouvernement " du roi."

"Tel est le défi audacieux que le gouvernement italien jette à la conscience des catholiques du monde entier; telles sont bien ses prétentions, et l'on sait qu'il y comprend jusqu'au droit d'attenter à la liberte, a la securité, à l'honneur même du Saint-Siège : les scandules du 13 de juillet; l'agitation qu'il encourage, les outrages et les menaces qu'il tolère en fout foi, et nous avertissent assez clairement des dangers que court présentement la Papauté à Rome.

"Il est donc naturel qu'en présence d'une situation pareille, devenue intolérable à tous égards, N. T. S. P. le Pape Léon XIII se soit préoccupé de sauvegurder, avec la liberté et la sécurité du Saint-Siège, l'indépendance sacrée de l'Eglise et son caractère universel. Le départ du Pape de Rome est désormais une éventualité que le monde catholique doit envisager, non-sculement comme probable, mais peut être meme

comme as ez prochaine."

Faveurs attribuées à l'intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondutrice des Ursulines de Quebec. - M. l'abbe G.-L. Lemoine, chapelain de cette institution, vient de publier dans les journaux de Quebec la lettre suivante, qui témoigne de la protection accordée par la Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation:

Collège N.-D., Lévis, 15 oct. 1881.

A la Riverende Mere Superieure du Couvent des Ursulines de Québcc.

Ma Révérende Mère,

Encore une faveur obtenue par l'intercession de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Depuis quatre ans je souffrais d'un mal de reins assez violent. Dans les derniers temps, les remèdes ne me procuraient plus de soulagement, et le mal augmentait.

Le vingt quatre août dernier, j'ai commencé une neuvaine en l'honneur de votre Vénérable Mère fondatrice, pour obtenir ma guérison. Depuis ce temps,

je suis parfaitement bien.

Prions le divin Cœur de Jesus et de Marie de nous l'instigateur de cette criminelle agitation, assurémentipormettre d'honorer bientôt d'un culte public, notre bonne Thérèse du Canada.

- Votre très humble serviteur,

Ls G. AUGLAIR, Ptro.

- Le président du cercle catholique de Québec a recu la lettre suivante en réponse à l'adresse en voyée à Rome par co cercle à l'occasion des attentats de

Monsieur,

Les insultes faites à la dépouille d'un Pontife qui a rempli le monde de ses bienfaits, et les offenses dirigées contre la dignité du Saint Siège et du Pontife Romain, dans la nuit mémorable du treize juillet, ne pouvaient faire moin, que de trouver un fidèle écho dans le cœur de ses enfants du Canada.

L'adresse qu'ils out bien voulu déposer aux pieds da trône du Pontife en cette douloureuse occasion en

apporto l'ultérioure et indubitable preuve.

apostolique à tous les signatuires de l'adresse susdite, nous leur transmettions l'assurance de sa sollicitude paternelle.

A cette expression des sentiments qui animent le cœur de Saint Père il nous est agréable de joindre ceux de notre parfaite estime et de nous soussigner,

Votre très-affectionné serviteur,

CARDINAL JACOBINI.

Rome, 30 septembre 1881.

M. le Chevalier C. VINCELETTE,

Président du Cercle Catholique de Québec, Canada.

A la mémoire de Mgr C. F. Cazeau.-Dans quelques mois, sera célébré l'anniversaire de la mort de Mgr C.-F. Cazeau. A' cette occasion, les nombreux amis du très-regretté prélat seraient heureux de constater qu'il s'est fait quelque chose pour perpétuer sa mémoire.

Sur sa fombe, dans le cimetière des Révérendes Sours du Bon-Pasteur, on désirerait élever une belle

croix en marbre

Dans la chapelle du Bon Pasteur, il pourrait être

installe un marbre avec inscription.

Quelques centaines de piastres permettraient de

réaliser ce double projet.

MM. les membres du clergé, MM. les laïques de toutes les classes sont respectueusement invités à contribuer, d'ici à quinze jours, à cette œnvre de reconnaissance et de religieux patriotisme.

M. le grand-vicaire Legare et M Têtu, à l'archevêché. M. J. Welch, de la Corporation, et M. le notaire C. Tessier, de Quéter, sont prêts à recevoir les sous criptions qu'on voudra bien leur faire parvenir.

Cercles agricoles. - Le Courrier du Canada annonce dans les termes suivants l'établissement des cercles agricoles dans les paroisses de St Augustin et de la Pointe-aux-Trembles:

" Le Cercle agricole de l'Ancienne Lorette recrute ses membres non seulement dans cotte dernière paroisse mais encore dans Ste-Foye et la Jonne Lorette.

" Hier. dans St-Augustin, M. le Dr P. Larue reunissait chez lui les cultivateurs de la paroisse afin de décider la formation d'un cercle qui s'annexerait immédiatement à celui de l'Ancienne Lorette.

"L'idee est bonne, car il est bon de ne pas trop multiplier maintenant les cercles agricoles. Qu'on appuie ceux qui existent dejit dans le comte de Portneuf, et nous croyons qu'ils sont en assez grand nombre pour faire du bien. Pourquoi les cultivateurs do St Augustin ne soutiendraient-ils pas plutôt celui de la Pointe-aux Trembles?

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS A DONNER AUX ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LE PLUS GRAND INTÉRÉT PÉCUNIAIRE ET MORAL DE L'HOMME.

(Suite et fin.)

XII. - Distribution. - 1. La régularité dans la nour- toire. riture est une indispensable condition de succès: -100 livres de foin régulièrement donnés profitent mioux dans les commencements de l'engraissement, que des

Sa Personne, et qu'en faisant part de sa bénédection à un animal que 150 donnés sans soin; on ne perdra jamais de, vue ce principe.

2 Tout sera culculé d'avance et réglé de manière à ce que le bétail soit aussi bien nourri à la fin de l'hi-

ver qu'un commencement. 3. Les lieures de ropas, de même que la ration, seront reglées. Les fourrages et la puille seront botteles, les racines mesures par bottes, paniers ou boisseaux, et les grains pesés.

4. Jamais le bétail ne souffrira de la faim et n'at-

tendra son repas au-delà de l'houre fixée.

5. Le maître sera toujours présent à la distribution, soit par lui-même, soit par son représentant, et nui no se permettra de pénetra r dans les greniers ou magasins sans un ordre exprès. Ceci est de rigueur.

6. Il n'existera nul part des traînées de puille, de feuilles, de foin ou de racines. On ne jettera point les fourrages des grainiers dans les auges ou râteliers, mais on les descendra et portera soigneusement.

7. Le vert ne sera donné que par petites portions à la fois, et toujours le bétail aura reçu auparavant une poignée de paille ou de foin sec. On pourra mêler la paille avec le fourrage vert, en hachant le tout ensemble.- On ag ra surtout ainsi à l'égard des fourrages humides, jeunes ou coupes depuis quelque temps et flétris.

8. Les fourrages trop aqueux, grossiers, étiolés et de bus pres, les fourriges qui ont subi le contact de l'eau pendant longtemps, seront mis à part et ne seront donnés qu'avec une extrême réserve. Il en sera de meme des fourrages dont la végétation aura été activée par des engrais et qui n'auront pas eucore acquis tout leur développement .- Cette prescription est essentielle; car, en ne l'observant pas, on s'exposerait infailliblement à des accidents terribles, la cachexie aqueuse, les maladics vermineuses, etc., et le marasme le plus affreux.

9. Les fourrages rouillés, moisis, poudreux, échauffes, et ceux qui ont séjourné plusieurs années dans les fenils, seront severement rejetes, car ils sont irritants et essentiellement nuisibles.-On en fera une bonne chose, du fumier. Toutefois, si la penurie exige qu'on les fasse entrer dans l'alimentation, on y apportera la plus grande circonspection et on ne les donnera que mêles imperceptiblement aux rations.

10. Le cultivatour veillera à ce que jamais ne soient mêlées aux fourrages des plantes toxiques, et autres plantes vulga rement connues pour leurs qualités empoisonneuses. Il ecurtera soigneusement aussi, et pour la même raison, toutes graines ergottées, cariées, moisies, etc.

11. Les fourrages et légumes couverts de rosée ou de givre ne scront point donnés en cet état au bétuil. On les exposera au soleil ou à une température chaude jusqu'à ce qu'ils soient séchés et complétement débarrassés des corps étrangers qui les recouvrent.

XIII. - Engraissement. - 1. Tout ici nura pour but d'activer l'engraissement, de le réaliser le plus rapidement et le plus économiquement possible.

2. C'est pour quoi, si les bêtes soumises à l'engrais sont déjà en état de chair, on débutera incontinent par la ration de l'engraissement sans, régime transi-

3. Mais si les bêtes ront maigres, on ne donnera,

aliments ordinaires, foin, fourrages verts, pommes de qu'en viande, et ces aliments, non seulement suffisent à la lui fournir, mais sont, à cet effet, les plus conve-

- 4. On ne forcera point non plus sur la nourriture dès le début de l'engraissement des bêtes maigres; car les organes digestifs n'étant point préparés, l'excès serait absorbé en pure perte. C'est pourquoi l'on ne marchera que graduellement à la ration d'engrais proprement dite. Ainsi, par exemple, si un bouf n'a recu jusque la que 20 livres de foin, au lieu de lui en donner tout à coup 40, on lui en donnera d'abord 24, puis 30, puis 36, puis enfin 40. Mais on ajoutera, dès les premiers jours, une boisson nonrrissante, c'est-àdire de l'eau blanchie, avec des matières farineuses,
- 5. Dans les premières semaines, on pourra encore tirer des bêtes à l'engrais soit un peu de travail, soit un peu de lait. Mais dès que l'animal ne se souciera plus d'une augmentation de la nourriture ordinaire, et qu'il dénotera un embonpoint plus marqué, on cessera de tirer de lui tout service, et on ajoutera à sa nourriture des aliments plus substantiels, agissant davantage sur la production de la graisse, tels que grains fermentés, tourteaux d'huile, drèches de bras series, résidus de betteraves, etc.
- . 6. A mesure que l'engraissement avancera, on supprimera une partie des fourruges grossiers pour les remplacer par les aliments su-dits. On donnera sur tout, pour aller vite, des betteraves et des carottes; car la graisse et le sucre ont beaucoup d'analogie, et ces deux plantes sarclées sont bien les plus riches sous ce rapport.

7. Dans les dernières semaines de l'engraissement, lorsque l'animal aura acquis un degré suffisant de graisse, on supprimera les tourteaux, afin de donner le temps de disparaître au mauvais goût qu'ils font

quelquefois contracter à la chair.

8. Rien ne troublera ni n'inquiétera les animaux à l'engrais. Ils jouiront d'un calme absolu, d'une tranquillité parfaite.

9. La régularité dans les heures de repas sora surtout sévèrement observée; autrement le bétail s'agite, s'impatiente, s'irrite, et cela nuit beaucoup à son engraissement.

10. Les animaux à l'engrais, comme les autres, ne feront que trois repas, quatre tout au plus, si l'on juge cette multiplicité utile par la nature des aliments Chaque repas durera deux heures.

11 Il existera toujours, entre deux repas successifs, un temps de repos suffisant, pour que l'animal, cou ché sur la litière et la panse remplie, puisse digérer le tout et ruminer à l'aise.

vient à leur manquer, on cessera l'engraissement, car il sera complet, et les bêtes, au lieu de profiter, ne haies et partout, qu'il n'y en ait pas un seul. feraient plus que maigrir.

ront l'objet d'une surveillance attentive. On évitera avec soin tout ce qui pourrait les troubler, les inquié- la place qu'ils occupaient. ter ou occasionner entre eux la guerre.

obandonnés pêle-mêle dans la même pâture. Ils seront

taujours séparés.

3. Les vaches pleines seront autant que possible terre, etc., car alors l'animal n'augmente proprement isolées et tenues de manière à ce qu'elles ne soient jamais exposées à recevoir des autres grands ruminants des coups toujours funestes. On ne leur laissera rien désirer de tout ce qui peut entretenir en elles le contentement et la paix.

> 4. Le bétail adulte pourra être mis au pâturage des le milieu de mai ou commencement de juin. Les jeunes animaux n'y seront mis qu'un peu plus tard, alors que l'herbe sera plus longue et mieux fournie.

> 5. Le nombre des animaux à mettre sur une étendue déterminée sera calculé sur le degré de fertilité: de la pâture et la croissance plus ou moins rapide de l'herbe, de manière à ce qu'ils y puissent trouver toujours une nourriture abondante et facile.

> 6 Jamais les bêtes ne seront mises au pâturage pendant la rosée; elies ne boiront point d'eau froide en s'y rendant, mais elles seront toujours munies, avant le départ, d'une poignée de fourrage sec, paille

> 7 Vers le milieu de l'automne, alors que l'herbe commence à perdre de sa valeur nutritive, que la saison devient humide et froide, le bétail recevra tous: les mutins une petite ration de bon foin, et, dès les premiers jours de novembre, suivant la saison, on le rentrera définitivement à l'étable. Dans ce cas il fau. dra les mettre à l'étable pendant la nuit, et le jour en temps de pluie.

8. Si les herbages ne contiennent point d'arbres. on plantera des poteaux pour permettre au bétail de

s'y gratter.

9. Les clôtures seront soigneusement visitées, et jamais on n'y laissera exister ni trouées ni commencement de trouées. On bouchera parfaitement toutes les issues à mesure qu'elles se produiront.

10. On multipliera les enclos le plus possible, car il est prouvé que cinq enclos de quatre arpents nourrissent autant de bétail et le nourrissent mieux que

quinze à dix-huit d'un seul tenant.

11. Toutes les semaines on procédera à l'épandage des excréments, de manière à ce que le gazon ne forme nulle part des touffes d'herbe dure et épaisse.

- 12. On fera, dans les herbages, une guerre assidue aux taupinières, car leur utilité, dans ce cas, n'est qu'un prejugé. Les fourmis ne trouveront pas plus de répit, et si le rouleau est impuissant, on prendra la bêche, on éparpillera leurs œufs et leurs provisions d'hiver; mieux encore, on introduira dans la fourmilière une poignée de cendres, puis on replacera le gazon en ayant soin de former une espèce de petit bassin ou de concavité qui retiendra l'eau de pluies et empêchera aussi la formation d'une nouvelle fourmilière
- 13. Toutes les mauvaises herbes seront soigneuse-12. Lorsque les bêtes seront grasses, si l'appétit ment extirpées, de même que les rejetons des arbres et des haies. Guerre surtout aux chardons, dans les

14. La où poussent des jones, de petites rigoles se-XIV. - Pâturage. - 1. Les animaux au pâturage se- ront tirées pour l'écoulement des eaux, puis les joncs seront fauchés et l'on répandra de la cendre de bois à

15. La mousse sera combattue par la herse et par 2. Les animaux de différents sexes ne seront jamais l'épandage d'un mélange de chaux et de sel marin. 16. On veillera à ce que l'herbage soit tondu de

très-près une fois chaque année, condition nécessaire

pour favoriser le développement des variétés d'herbes les plus fines et les plus douces. C'est pourquoi, si la de cette causerie agricole familière, que M. Barnard dent des bêtes ne suffit pas, on prendra la faucille et avait su si bien mettre à leur portée. C'était le prele bétail viendra manger l'herbe ainsi coupée. Cette lude de nombreuses soirées dont les cultivateurs opération aura lieu après les grandes chaleurs de peuvent eux-mêmes faire les frais dans le cours de

. 17. On ne ne donnera point à boire aux animaux revenant de pâturer des fourrages artificiels.

Fête religieuse et agricole à St-Alexandre de Kamouraska

(Suite.)

Le soir de ce même jour (10 octobre), à sept heures, il y eut une séance du cercle agricole, à la Salle publique. Plusieurs membres du clergé, l'Hon. M. Chapais, A.-E. Barnard, M. le Dr. N.-E. Dionne, Firmin H. Proulx, ainsi que tous les membres du cercle as sistaient à cette Séance. M. Dion, directeur de la fanfare de Fraserville, avait bien voulu donner plus d'éclat à cette réunion par des airs de musique qui furent

joués dans le cours de la soirée.

M. Burnard ne s'attendant pas à faire les frais de la réunion, fut appelé à prendre part à une causerie agricole. Quoique n'ayant pas été préparé il s'en acquitta de manière à intéresser l'auditoire. Pour cet agronome les matières à discuter ne manquent pas, et il prit pour sujet l'établissement des beurreries et des fromageries: cette question intéresseit d'autant plus les cultivateurs, que dans le temps même on parlait d'établir une fromagerie dans la paroisse. M. Barnard donna plusieurs notions pratiques au sujet de cette industrie. Il invita les cultivateurs, dans le cas où ils établiraient une fromagerie, de ne le faire qu'à la Les sujets traités dans ces journaux d'agriculture condition que les directeurs de cette fromagerie s'en-pourraient être profondément étudiés et discutés, afin gageassent eux-mêmes à faire charroyer le lait destiné à la fabrication du fromage; car autrement ce serait créer l'occasion d'une perte de temps considérable de la part de ceux qui deux fois le jour seraient obliges de porter le lait à la fromagerie; puisque en four nissant le lait à la fromagerie, il y a économie de son revenu, il les entreprendra avec courage, et ses temps en n'étant pas obligé d'avoir une personne à lépargnes, même une partie de son capital, serviront surveiller la laiterie, il ne faut pas dissiper le temps d'une autre manière, et qui même pourrait être plus désavantageux en ce qu'elle donnerait occasion à une perte plus considérable de temps: car, sachez-le, le temps c'est de l'argent, et personne assurément le perdra quand il lui est possible de le conserver pour mesure est une des grandes lèpres de la campagne, et l'employer à des choses utiles, à l'amélioration de nos cette maladie, malheureusement contagieuse, ne cesterres par exemple. Il est d'avis qu'il est plus avantageux d'établir simultanément une beurrerie et une les déplorables effets. fromagerie à la fois, afin de fabriquer ces deux produits suivant les prix de vente que l'on pourrait obtenir; c'est à dire que si l'on obtenait un haut prix pour la vente du fromage, on pourrait alors le fabriquer; et si le beurre obtenait un plus haut prix il serait ainsi plus avantageux de se livrer à la fabrication culture, comme ils savent en reconnaître les défauts du beurre.

Cette discussion sur un sujet aussi important, donna lieu à M. Barnard de parler de l'élevage des bestiaux, et de cette mine si précieuse que l'on pouvait en retirer, ainsi que des soins à y apporter; c'est-à-dire grande échelle possible; ils combinent leurs assole-des engrais comme pouvant donner à la terre une ments dans les meilleures conditions; ils soignent le plus grande richesse, s'ils étaient convenablement bétail qui donne de bonnes rentes; ils savent appréemployés et utilisés.

Les cultivateurs sont partis satisfaits et enchantés l'hiver, en s'entourant des conseils de ceux qui se sentiraient les plus capables de les intéresser et de les instruire soit par leur étude, soit par leur expérience, sans pour cela viser à la haute science agricole. Comme le disait M. Barnard, il suffirait de soumettre à la discussion quelques sujets se rattachant à l'agriculture, de les discuter sous tous leurs points de vue; et au cas où il y aurait des sujets qui ne pourraient pas être suffisamment éclaircis, de les soumettre à l'attention de ceux qui rédigent le Journal d'agriculture et la Gazette des Campagnes, ceux ci se fernient un devoir de donner quelques éclaircissements et soulover par là de nouvelles discussions qui pourraient être avantageuses aux cultivateurs en général.

Il existe, comme nous l'avons souvent répété, une multitude de faits qui, soumis avec méthode et simplicité à l'attention des cultivateurs, les frapperaient et deviendraient pour eux un point lumineux propre à les éclaireir et à les guider dans la voie des améliorations et du progrès. On ne peut pas considérer comme coupable celui qui commet une faute sans s'en douter, et par conséquent avec la croyance de ne pouvoir faire mieux. Cette obscurité ne disparaîtra qu'en faisant luire le soleil de l'enseignement agricole par l'établissement des cercles agricoles, où l'on pourrait obtenir des connaissances au moyen de discussions ou par la lecture des journaux agricoles qui pourrait être faite à haute voix dans les réunions de ces cercles. l'en retirer les plus grands avantages.

Comme nous l'avons dit bien des fois, et nous ne cesserons de le répéter, le savoir créera le capital, car le jour où le cultivateur comprendra qu'il peut mieux faire, que des améliorations rationnelles accroîtront à cet usage, au lieu de servir à l'achat de nouvelles terres toujours mal cultivées, qui est un défaut quo nous signaluit M. le Dr Dionne, dans su conférence sur les cercles agricoles. L'amour de l'agrandissement de la propriété, c'est-à dire de ses terres, poussée outre sera que le jour où le cultivateur en connaîtra tous

Pourquoi dans certains pays les cultivateurs obtiennent-ils de brillantes récoltes? C'est parce qu'ils se rendent compte des résultats. Ils reconnuissent le besoin de s'instruire, ils organisent des cercles agricoles dans lesquels ils étudient les besoins de l'agriet tachent d'y remédier par une meilleure application des principes de la science agricole. Ils savont que les labours modifient le sol; ils connaissent parfaitement la valeur des engrais, qu'ils fabriquent sur la plus cier la culture de la betterave et de toutes les racines fourragères; ils organisent des sucreries, des fromageries ou des beurreries, soit par association, soit individuellement; ils engagent enfin des capitaux, parco qu'ils savent bien d'avance vers quel but ils marchent; ils vous disont très bien: tolle récolte me donnera tel résultat, à moins d'un contre temps qu'il est impossible de prévoir; ils calculent leurs opérations comme le font les marchands, les industriels, et nécessaire même à son existence. Il est donc impor-

voilà pourquoi ils rénesissent.

Le jour où cette pensée sera introduite par l'ensei gnement dans l'esprit de la masse des cultivateurs, le progrès sera réalisé, et nos cultures les plus misé rables changeront de face par enchantement. Et ce progrès, nécessairement, nous l'obtiendrons par l'éta blissement des cercles bien organisés et qui comprendront parfaitement leur rôle; le jour où l'on donnera aux jeunes gens l'instruction agricole qui lui convient qu'il sera appelé à exercer dans l'avenir. Car, disonsle ici : L'instruction agricele de nature à développer les jeunes intelligences, est le plus grand service qu'un père puisse rendre à ses enfants, car c'est pour eux une mine inépuisable, et par conséquent une grande richesse dans l'avenir. C'est donc avec vérité qu'on a pu dire: "Sans l'éducation, l'agriculture n'est rien." —(A suivre.)

Nos lecteurs nous pardonneront sans doute la lon gueur de ce compte-rendu de la fete religieuse et agrico e de St-Alexandro de Kamouraska, que nous ne

terminons pas encore aujourd'hui.

Dans ces fetes, nous n'avons pas seulement à admirer la foi religieuse qui anime notre population agri cole, de même que le zèle qu'elle déploie pour implunter parmi elle l'éducation religiouse en faveur de la jeunesse; de même aussi leur esprit d'association pour moins réels et certains. tes choses de l'agriculture, et l'ambition dont elle fait prouve pour acquérir les connaissances qui lui sont nécessaires dans la pratique de cet art, le premier et le plus utile de tous les arts. Ces fêtes religieuses et agricoles sont jour nous un enseignement utile et bien propre à nous donner matière à de sériouses ré flexions. Il arrive parfois que ces démonstrations ne Saint-Pol (Pas-de-Calais): sont qu'extérieures, ou du moins leur effet n'est que passager: c'est à-dire que nous manquons malheureusement de persévérance pour mettre en pratique les bonnes résolutions que nous formions, de même que les engagements que nous prenions pour les mener à bonne tin et les rendre durables, pour l'avan-tage de ceux qui doivent nous succèder. Il on est ainsi, parce que nous ne nous pénétrons pas assez de leur importance et de leur utilité.

Puisque l'occasion de les apprécier et d'en reconnaître toute leur atilité nous est offerte, nous la saisissons au vol, et nous essayons à en retirer les conclusions pratiques qui nous sont dictées par notre amour sincère de l'agriculture, et le bien que nous désirons en faveur de la classe agricole dont nous sommes avec honneur, l'humble serviteur en notre qualité de

journaliste agricole.

La ventilation des écuries.

cultivateurs sur une des précautions à remplir, dont ils ne font pas assez de cas; nous voulons parler de l'air à donner au bétail pendant le temps de la stabulation, la nécessité d'établir dans les bergeries et dans toutes les étables un système permanent de ventilation.

L'air est d'une nécessité absolue pour tout le bétail, tant de prendre les plus grandes précautions à cet effet; et cependant la plupart des cultivateurs font à cet égard preuve d'une négligence impardonnable : non-seulement les animaux sont places dans les écaries humides, malsaines, peu aérées, mais les fumiers parfois y sont tenus en permanence pendant des mois entiers, le plus souvent. C'est là une faute qui contribue largement à altérer la santé des animaux.

Pour obvier à ce malaise causé aux animaux, il sufpour remplir avantageusement la profession agricole firait le plus souvent de procéder aux plus petites réparations pour faire disparaître ces graves inconvé-nients. Eh bien, non! on conserve les choses dans l'état où elles sont, sans vouloir rien y changer. Nous ne comprenons vraiment pas une semblable apathie !. On se plaint ensuite d'avoir des animaux malades, ou qui ne profitent pas; on le suit, on accuse même le sort, et on ne s'aperçoit pas que toutes ces maladies sont presque toujours occasionnées par le mauvais. agencement des écuries.

L'application des bonnes règles d'hygiène profite également aux animaux comme aux hommes. Nous no saurions trop engager, les cultivateurs à ne rien négliger pour que leurs écuries soient saines et bien nérées; ils feront bien aussi de tenir leurs bêtes dans le meilleur état possible de propreté. Les bénéfices qu'ils retireront de cette pratique ne seront pas toujours immédiatement apparents, mais n'en seront pas

Les vieux arbres fruitiers.

Nous lisons les lignes suivantes dans un Guide complet pour la fabrication du cidre, le drainage, les irrigutions et les oscraies, dû à la plume de M. Brassart, à

" Pour régénérer les vieux arbres fruitiers et autres qui se couvrent d'une écorce ragueuse ou de mousse, et qui dépérissent, il faut, pendant l'hiver ou au prin-temps, les laver avec de l'eau ou du lait de chaux, qui détruit les insectes, leurs œuvres, les mousses: tous les parasites, et fait tomber la vieille écorce, à laquelle succède bientôt une autre, nouvelle et bien lisse.

"Co moyen peu coûteux est infaillible. Le lait de chaux a le désavantage de donner une couleur blanche, mais son effet est plus durable que celui de l'eau de

chaux décantée et incolore.

" Il fant en outre cultiver le pied des arbres malades vers l'extrémité de leurs racines, qui s'étendent ordinairement aussi loin que leurs branches, et qu'on amende auparavant avec de la suie, de la tannée réduite en terreau, des cendres mélangées d'urine et des composts faits avec des feuilles et autres débris animaux on végétaux. On arrose ensuite ces racines plusieurs fois, à l'automne, avec de l'eau dans la-Voici arrivé le moment de la stabulation des bes quelle on a fait dissoudre 3 d'once de sulfate de fer tiaux, et c'est aussi le temps d'attirer l'attention des par pinte d'eau. L'orine de vache fermentée, al ongée

d'autant d'eau et plusieurs fois répandue, fait augmenter la production des arbres fruitiers.

"Il est à remarquer que les arbres puisent leur nourriture par l'extrémité de leurs racines; de la viennent les recommandations qui précèdent. Si l'on ne pouvait cultiver le pied des arbres, il serait utile de creuser une rigole circulaire vers l'extrémité des racines pour y répandre les divers engrais, et de les combier ensuite.

Bien des gens pensent que lorsqu'un arbre est planté, tout est fini et qu'il ne faut plus s'en occuper; c'est la une grande erreur, et nous ne saurions trop appeler sur ce point l'attention des habitants des cam pagnes; des arbres bien seignés donnent toujours de beaux et bons fruits.

Explication d'un instinct des abeilles.

Les apiculteurs qui possèdent des ruches à regards vitres doivent avoir observe avec quel empressement les abeilles salissent le verre et le rendent presque impénétrable à la lumière. On a toujours expliqué ce fait en disant que ces insectes aiment l'obscurité; nous allons voir qu'il n'en est rien.

Le principe sucré des plantes se présente sous deux formes: tantôt il est solide, tantôt il est liquide; mais une grande partie de ce dernier peut se solidifier, rourvu qu'il éprouve pendant un certain temps l'action de la lumière. Cette intéressante observation est due à Sheibler. Du reste, on voit ce phénomène s'accomplir chaque jour à la surface du raisin, des prunes, etc.

La substance sucrée qu'on appelle miel, et que les abeilles butinent dans les fleurs, est liquide; la ma-nière dont elles la déposent dans les cellules en est la preuve la plus évidente. On sait que les cellules sont disposées comme des verres à boire qu'on aurait entassés l'un sur l'autre, mais couchés sur le cote, l'ouverture dirigée vers le hant de la ruche. Les ouvrières n'emplissent pas tout d'un coup ces cellules, cur, à cause de leur obliquité, le miel s'écoulerait le long des gâteaux. Elles commencent par en mettre assez pour qu'il ne déborde pas; mais bientôt, en vortu de l'évaporation, une espèce de peau se forme à la surface du liquide, et c'est par un trou, qu'elle savent pratiquer dans cette peau, qu'elle indroduisent successivement de nouveau miel jusqu'à ce que la cellule en soit remplie; alors, pour assurer la durée de leur provision, elles recouvrent les cellules avec une lamo de cire qui jone le rôle de convercle. Par cette disposition, le miel se trouvant à l'abri de la lumière et surtout d'une lumière vive, conserve sa flaidité; s'il la pord, c'est avec une extrême lenteur, et, en attendant, il sert dans cet état comme nourriture au couvain. Mais que l'intérieur de la ruche vienne à être envahi par une vive lumière, ni la peau ni la couvercle de cire ne suffiront pour empêcher le miel d'être éclairé; dans co cas, le miel se solidifiera, et en se solidifiant il pordra pour les abcilles ses propriétés alimentoi. os.

Si donc les abeilles aiment à travailler dans l'obs ourité et souillent avec tant de soin les regards en verre de leurs ruches, c'est que leur instinct leur a appris que la lumière favorise la solidification du appris que la lumière favorise la solidification du goût qui le gatait. Ces essais, teutés nombre de fois, ont toumiel dans les alvéoles, ce qui ne peut manquer de jours été couronnés d'un succès complet.

nuire au couvain, sinon même de compromettre son existence. - F. MALAGUTI.

Choses et autres.

Opération chirurgicale par le Dr C.-E. Lemieux à l'Hôpital de la Marine à Quebec.—Ce médecin qui a déjà obtenu d'houreux re-sultats sur les opérations faites dans différents cas de calculs vésicaux, était appelé, il y a deux mois, à l'égard d'un cas dif-ficile en ce que le patient avait attendu depuis plusieurs années avant de se résigner à subir cette opération devenue ab-solument nécessaire. M. Joseph Roy dit Desjardins, marchand de Ste-Helène, souffrait depuis déjà plusieurs années de cotte maladie appelée vulgairement "la pierre," et ses souffrances devenaient de plus en plus doulourenses. Sur les conseils que lui donnèrent ses amis, il se placa sous les soins de M. le Dr Lemicux, médecin-risiteur de l'Hôpital de la Marine. Le pa-tient recut, à l'hôpital même, du Dr Lemieux, tous les soins tient recut, à l'hôpital même, du Dr Lemieux, tous les soins nécessaires pour lui permettre de subir l'opération que le Docteur fit après ce temps avec le plus grand succès, en enlevant une pierre de 1½ pouce de diamètre. Du moment de l'opération aucune inflammation n'a fait souffrir le patient, qui tous les jours venait de mieux en nieux jusqu'après trois semaines, où il a pu se rendre chez lui en parfait état de guérison; et actuellement quoique d'un fige assez avancé, il peut entretenir l'esnoir de vivre encore plusieurs années; exempt de cette l'espoir de vivre encore plusieurs anuées, exempt de cette cruelle maladie qui lui faisait par moment désirer la mort. M. Desjardins n'a qu'à se féliciter des soins constants et assidus qu'il a reçus de la part de M. le Docteur Lemieux, ainsi que de la bienveillante attention pour lui par le personnel de l'Hôpital. Il ne pent que conseiller à ceux qui scraient atteints de cette cruelle maladie, de recourir aux soins de M. le Dr Lemieux qui a acquis une grando expérience dans ce genre d'opération.

Culture de la vigne sur la ferme du Séminaire de Québec.-On rapporte que les MM. du Séminaire de Québec vont établir la culture de la vigne sur leur ferme, à St-Joachim. Un vigneron français a visité l'endroit et le trouve parfaitement propice à cette culture

. Les MM. du Séminaire de St-Sulpice, à Montréal, ont récolté cette année plus de raisin qu'il ne leur en fallait pour saire tout le vin nécessaire pour leur dépense de l'année.

Nous soumettons à la méditation de nos lecteurs qui auraient quelque velleité de quitter leur pays, les lignes sui vantes de l'Echo des Canadien du 21 de ce mois:

Sans ouvrage.—Nous regrettons de constater qu'A l'heure ac-tuelle il y a plus de 300 filles canadionnes qui sont sans ou-vrage et que c'est l'arrêt de la manufacture dite "Manchester Print Works " qui est la cause de cela. Eucore une fois, Caundiens du pays natal, ne vous dirigez plus sur Manchester, car vous y aurez certainement de la misère

- Un cultivateur de Beauport, près de Québec, a expédié aux Etats-Unis cinq wagons de chemin de fer chargés de cheux et trois chargés de navets pour le pénitencier de Joliette, Etat d'Illinois.

— On annonce de Conticook qu'un premier char chargé de betteraves à sucre a été reçu pur la fabrique de cette localité, le 17 octobre courant. Ordre avait été donné aux cultivateurs de commencer à livrer le 25 octobre. La récolte, vu la sécheresse durant l'été, ne dépassera guère la moyenne, paratt-il.

RECETTES

Manière d'enlever le gout de moisi aux futailles, et au vin qui en est altéré.

C'est dans les futailles qui ont servi à huile que plusieurs propriétaires conservent leur vin parce qu'il s'améliore beaucoup dans ces vases. Lorsqu'on veut culever à une futaille le mauvais gout qu'elle possède, il fant la laver avec soin, puis y verser, quand elle est seché, quatre ou cinq once d'huile d'o-lives. Cette huile ôte le manvais goût, et la pièce peut de nouveau recevoir du vin. En versant quelques onces d'huile d'olives dans du vin altere, on lui enlève aussi promptement le

Mastic pour enduire les tuyaux destinés à conduire l'eau.

Ce mastic se prépare de la manière suivante : On fait fondre Ce mastic se prépare de la manière suivante: Un tait iondre du suif, on y ajoute de la chaux vive en poudre et en assez grande quantité pour former une bouillie; on y trempe des étoupes, et on les applique en les arrétant par une ligature sur le conduit ou tuyau de métal qui suinte, et sur lequel la soudure ne peut pas prendre, à cause de l'humidité. L'expérience a prouvé que ce mastic, appliqué sur des tuyaux de foutaine était d'une durée très-longue, et qu'après dix ans il n'a-roit subit aucupe altération. vait subi aucune altération.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE !!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui

defie toute competition. C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communantés religieuses qui désirent fonder des biblio-thèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir, tous les articles nécessaires à une

fabrique: Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Eucensoirs, Burettes, etc., etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma faire chez moi leur acnat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les ar-ticles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sora accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant. J.-A. LANGLAIS, libraire,

177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix.

Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charruescultivateurs et des arrache-patates.

Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les

autres. Herses en fer, en trois et quatre sections.

Semoir Vessot, avec herses, rouleau et appareils pour semer

la graine de mil. Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarcleurs pour jardins, et leurs accessoires. Faucheuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley. Moisonneuses, "Toronto," de Whiteley, Faneuses, à un che-

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour tra-

vailler to bourre. Arrache souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer

Semoirs à graines de jardin,—Charrettes à foin.—Tombereaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tordeuse. toutes espèces de grains. Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de coux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Cutalogues ênvoyés gratis.

S'adressor à

CHS. T. COTÉ & CIE., 30, rue St-Paul, et 32 rue St-André, Québec.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTES DE STANSTEAD ET SHERBROOKE.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants de cotisation ont été prélevés sur les Billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finis-sant le 1er septembre.

15 Septembre 1880	1 par cent
15 Octobre	<u>.</u>
15 Novembre "	}
15 Decembre	,
15 Janvier 1881	
15 Février " 15 Mars "	1 "
15 Mars 15 Avril "	
15 Mai "	. "
15 Juin "	Ţ ",
15 Juillet "	ł "·
15 Août " -	

61 par cent

Les dites cotisations, formant six et demi d'un entier par cent, du montant originaire du Billet de dépôt (les endos pour concellation déduits), sont par les présentes requises et de-vront être payées de suite au Bureau de la Compagnie, à Sher-brocke on à un gant de la couragnie de mant au suite. brooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,

Sec.-Trésorier

Sherbrooke, 5 Octobro 1881.

TERRES A VENDRE.

Le 31 octobre courant, le soussigné vendra par encan, à son bureau à Cap-Santé, 10. Une terre de 3½ x 28 tout en culture, située à Cap-Santé, à 30 milles de Québec et à quelques arpents du dépôt du chemin de fer de Q. M. O. et O., avec maison et bâtiments en bon état.

20. Une terre à bois de 1 x 30, à environ un mille de la précédente. 30. Une Grablière ou sucrerie composée d'an moins 1500 érables, située à Ste-Jeanne de Neuville, à environ neuf

nilles de la terre en premier lieu désignée.

Avis à ceux qui désirent s'établir avantageusement.

Les conditions seront très-libérales.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

L.-P. BERNARD,

Notaire.

Cap-Santé, 14 Octobre 1881.

UX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article à

BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SECHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES GARTIER

MAGASIN DU BON MARCHE VOUS SEREZ TOUJOURS SERVIS AVEC UN SEUL PRIX.

H. Gagnon & Cie.,

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.